

## Saisie immobilière par la banque

Par Ninou69, le 28/06/2022 à 10:15

Ma maison à était vendu par adjudication au tribunal le 07 Avril. Quand devrais je récupère le reste de la vente ? Merci

Par Marck.ESP, le 28/06/2022 à 11:28

Bonjour (salutations rendues obligatoires par les CGU du site).

Il est difficile de répondre quand on ne connaît pas la date de paiement par l'adjudicataire, qui dispose de 2 mois pour le règlement.

Ensuite il faut que votre dossier soit "purgé" de toute inscription... c'est le juge de l'exécution, qui procède à la "distribution".